



Règles d'installation
ligne gaz

N°3

Conditions particulières des kits PLT

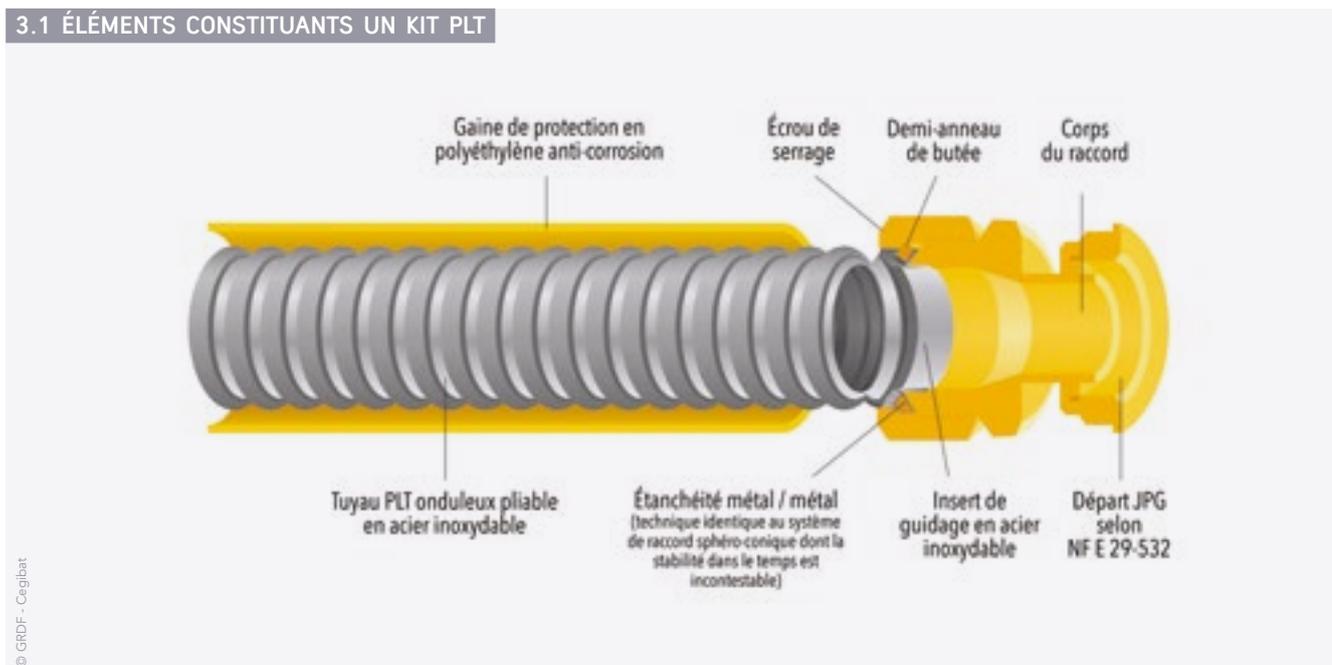
SOMMAIRE

Norme, diamètre et pression d'utilisation.....	2
Conditions d'assemblage.....	2
Tracé de l'installation	3

**Nota**

Se référer à la fiche 1 « Réaliser une ligne gaz en logement individuel » pour connaître les règles générales de mise en œuvre d'une installation intérieure.

La présente fiche décrit les conditions spécifiques de mise en œuvre des tuyaux onduleux pliables en acier inoxydable (PLT) pour l'alimentation en gaz combustibles des bâtiments d'habitation. Les kits PLT sont autorisés sur les nouvelles installations et pour les remplacements ou extensions d'installations existantes.

3.1 ÉLÉMENTS CONSTITUANTS UN KIT PLT**Norme, diamètre et pression d'utilisation**

Les tuyaux onduleux pliables en acier inoxydable (PLT) doivent répondre au cahier des charges CH 2007-1. La gamme de diamètres nominaux est comprise entre DN 10 et DN 50, ce qui permet d'absorber les pertes de charges des installations intérieures. Ils sont utilisables à une pression de service inférieure ou égale à 500 mbar. Les installations de gaz naturel en maison individuelle sont alimentées en 21 mbar ou 27 mbar.

Conditions d'assemblage

Les tuyaux PLT sont assemblés avec des raccords PLT. Ces raccords spécifiques utilisent des méthodes d'assemblage mécanique, dans lesquelles l'étanchéité est assurée avec ou sans joints, excluant d'autres méthodes telles que le soudage, le brasage fort, le brasage tendre ou le collage.



Important

Sauf indication contraire, les raccords PLT à assembler sur les kits PLT ne sont pas compatibles entre les différents systèmes et ne peuvent être assemblés sur d'autres types de tuyaux pliables PLT.

Les raccords doivent comporter les marquages suivant :

- le nom ou la marque du fabricant
- le diamètre nominal (DN)
- l'identification garantissant la traçabilité

Comme pour tout assemblage par raccords mécaniques, les raccords PLT sont interdits dans un espace non ventilé.

En cas de mise à nu du tuyau lors de l'assemblage de raccords PLT, la bande protectrice à reconstituer doit recouvrir l'extrémité du raccord PLT en contact avec le tuyau (bandes adhésives ou gaines thermo-rétractables). Les raccords et tuyaux doivent être du même fabricant et titulaires de la marque ATG.



Nota

Les kits PLT doivent être sous fourreau pour le passage en enterré et en incorporé. Les rayons de courbure des kits PLT doivent respecter les prescriptions du fabricant. Les raccords des kits PLT ne peuvent être ni enterrés ni encastrés.

Tracé de l'installation

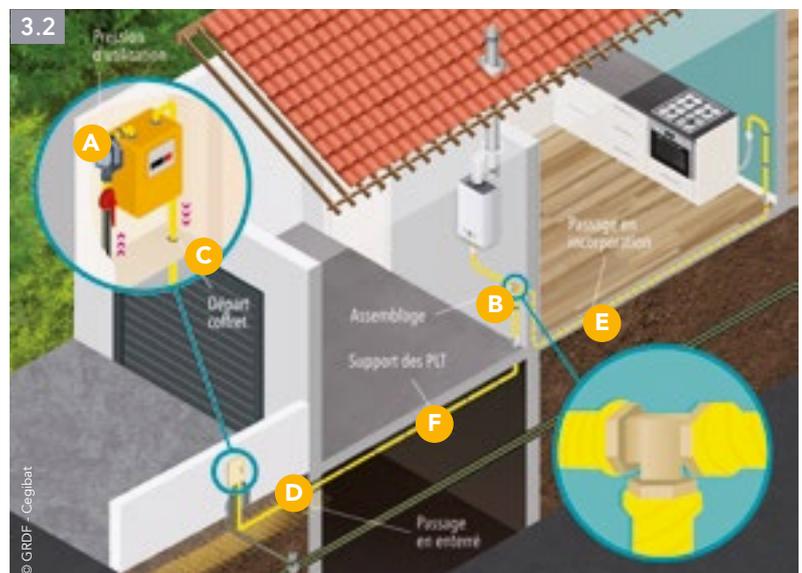
Les installations intérieures réalisées en kit PLT peuvent être :

- posées en élévation
- posées en enterré
- incorporées aux éléments de construction

Les supports des kits PLT sont réalisés soit par des colliers, soit par des supports spécifiques aux kits PLT. L'écartement maximal entre les supports est de 1,5 m sur les parties horizontales et de 3 m sur les parties verticales. Les diamètres des supports doivent être adaptés aux diamètres extérieurs de tuyaux.

EN MAISON INDIVIDUELLE

Dans le coffret individuel, une crosse en cuivre est requise conformément aux spécifications ATG B.524. En effet, le rayon de courbure ne permet pas de se raccorder au compteur. La transition de la crosse cuivre en sortie de compteur au kit PLT est alors effectuée dans le coffret.



EN APPARTEMENT

En immeuble collectif pour une installation intérieure, l'utilisation d'une crosse n'est pas obligatoire. Le tuyau en PLT peut être raccordé directement au compteur. Il convient néanmoins de respecter le rayon de courbure prévu par le fabricant et de mettre en place un collier de fixation à proximité immédiate (100 mm maximum). Il convient d'utiliser un raccord PLT de type JPC (Joint Plat Compteur).

